



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2022

RAPPORT D'ACTIVITES

MISE EN ŒUVRE DU DOCOB DU SITE NATURA 2000

ZSC FR8201660 « Plateau de Montselgues »

ET DU SITE ENS « Plateau de Montselgues et vallée de la Thines »



ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMUNAUTE DE COMMUNES
« PAYS DES VANS EN CEVENNES »
5 rue du Temple
07140 LES VANS
Tél : 06 16 24 29 63
Mail : espacesnaturels@cdc-vansencevennes.fr

Préambule

La communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes », situé dans le Sud Ardèche, en Cévennes méridionale, est une structure intercommunale qui regroupe 15 communes.

La communauté de communes a diverses compétences dont une compétence optionnelle de protection et de mise en valeur de l'environnement sur son territoire.

L'animation du site Natura 2000/ENS « Plateau de Montselgues » est menée par la communauté de communes depuis le Copil du mois de décembre 2020.

La présente demande sollicite le paiement d'une aide financière pour la rédaction et la mise en œuvre du document unique de gestion et l'animation du site ENS « Plateau de Montselgues et vallée de la Thines ».

I. Présentation générale du site

Trois communes de l'Ardèche sont concernées pour partie par le site naturel :

- Montselgues
- Malarce sur la Thines
- Sainte Marguerite Lafigère

1.1 Les habitats et espèces naturels (directives « Habitats ») :

Vingt-quatre habitats d'intérêt communautaire dont 3 d'intérêt prioritaire sont recensés sur le site Natura 2000/ENS. La cartographie des habitats naturels a été réalisée en deux fois. La première a été réalisée par le bureau d'étude biodiv' en 2012 et la deuxième partie en 2017 par le bureau d'étude Ecoter.

SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000					
Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg. CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation
Végétation annuelle basale à Jonc des crapauds (<i>Juncus bufonius</i>)	391	3130	Faible	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	Cortège relativement diversifié de joncacées et cypéracées
Végétation acidiphile à Utriculaire naine (<i>Utricularia minor</i>)	190	3160	Fort	Lacs et mares dystrophes naturels	Conservation des gouilles et des niveaux d'eau
Saulaie alluviale à Saponaire officinale (<i>Saponaria officinalis</i>) et Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>)	94	3280	Modéré	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Maintien de végétation riveraine diversifiée
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>) et Ciste à feuille de sauge (<i>Cistus salviifolius</i>)	195	4030	Faible	Landes sèches européennes	Milieus inscrits dans une dynamique lente de colonisation ligneuse
Lande collinéenne Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>) et Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>)	210	4030	Modéré	Landes sèches européennes	Milieus entrant dans une dynamique de fermeture ligneuse, mais patrimonial tant que la pression

SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000					
Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg.-CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation
					de pâturage stoppe l'évolution
Lande du collinéen supérieur et du montagnard inférieur à Germandrée scorodoine (<i>Teucrium scorodonia</i>) et Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>)	198	5120	Faible	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	Milieus très dynamiques, observés à différents stades et faciès
Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (<i>Saxifraga granulata</i>) et Hélianthème commun (<i>Helianthemum nummularium</i>)	311	6210	Fort	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Pelouse patrimoniale rare en cours de disparition liée à l'abandon ou aux modifications des pratiques pastorales
Pelouse montagnarde des sols acidoclines à Œillet couché (<i>Dianthus deltoïdes</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>)	314	6230	Fort	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouse à la diversité floristique importante ; faune (insectes et oiseaux) également diversifiée
Pelouse acidiphile collinéenne à Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>) et Fétuque filiforme (<i>Festuca filiformis</i>)	296	6230* PR	Modéré	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouses pâturées principalement rencontrées sur les zones sommitales
Bas-marais collinéen à Lotier des fanges (<i>Lotus pedunculatus</i>) et Scorsonère humble (<i>Scorzonera humilis</i>)	8	6410	Fort	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Prairies humides très diversifiées, milieux permettant la rétention et la redistribution d'eau ; fourrage estival intéressant
Bas-marais collinéen turficole à Carvi verticillé (<i>Carum verticillatum</i>) et Jonc à tépales aigus (<i>Juncus acutiflorus</i>)	12	6410	Fort	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Prairies humides très diversifiées, milieux permettant la rétention et la redistribution d'eau ; fourrage estival intéressant
Pré tourbeux des sols acides à Laïche vert jaunâtre (<i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i>) et Molinie faux-roseau (<i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>arundinacea</i>)	15	6420	Modéré	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	Milieu peu diversifié,
Mégaphorbiaie alluviale à Baldingère faux-roseau (<i>Phalaris arundinacea</i>)	234	6430	Faible	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Flore diversifiée, Insectes. Milieu peu répandu
Prairie de fauche montagnarde des sols acides à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) et Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	344	6520-1	Fort	Prairies de fauche de montagne	Prairie à la diversité floristique importante ; faune (insectes et oiseaux) également diversifiée
Haut-marais à sphaignes et Polytric commun	453	7110* PR	Fort	Tourbières hautes actives	Milieu patrimonial en cours de

SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000					
Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg.-CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation
					disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées
Marais de transition à Laïche à becs (<i>Carex rostrata</i>) et Ményanthe trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>)	3	7140	Fort	Tourbières de transition et tremblantes	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique
Végétation des gouilles à Rossolis à feuilles rondes (<i>Drosera rotundifolia</i>) et Jonc raide (<i>Juncus squarrosus</i>)	141	7150	Fort	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées
Végétation des gouilles à Rhynchospore blanc (<i>Rhynchospora alba</i>) et Lycopode inondé (<i>Lycopodiella inundata</i>)	142	7150	Fort	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Milieu patrimonial en cours de disparition due au réchauffement climatique Stations de présence d'espèces végétales protégées
Végétation des éboulis montagnards à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Saxifrage de Prost (<i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i>)	423	8110	Fort	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	Présence du Saxifrage de Prost Risques de fermeture ligneuse
Végétation collinéenne à Doradille fausse capillaire (<i>Asplenium trichomanes</i>) et Doradille septentrionale (<i>A. septentrionale</i>)	399	8220	Faible	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Cortège saxicole particulier
Végétation chasmophytique acidiphile à Asarine couchée (<i>Asarina procumbens</i>)	395	8220	Faible	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Flore et faune rupicoles (Fougères, Asarine couchée, etc., oiseaux, insectes) et des milieux associés (pelouses annuelles)
Pelouse pionnière à Plantain holosté (<i>Plantago holosteum</i>) et Fétuque d'Auvergne (<i>Festuca arvernensis</i>)	289	8230	Modéré	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Cortège floristique diversifié en mosaïque avec des pelouses pionnières annuelles ; zones de vie pour une faune riche et patrimoniale
Aulnaie-frênaie collinéenne des sols acides à Laïche à épis espacés (<i>Carex remota</i>)	24	91E0	Fort	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Milieu très linéaire et localisés parfois assez rocheux
Aulnaie-frênaie montagnarde des sols acides à Renoncule à feuilles d'Aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>)	25	91E0* PR	Fort	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Milieu très linéaire et localisés parfois assez rocheux
Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidophilophile à Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	56	9130 9130-4	Modéré	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	Habitat de bas de versant, peu commun

SYNTHESE DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS N2000					
Habitats naturels de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Libellé CBNMC)	Code Veg. CBNMC	Code N2000	Niveau d'enjeux	Libellé Cahiers d'habitats N2000	Enjeux de conservation
				(Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélique et à Chèvrefeuille)	
Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies vertes, pubescentes et sessiliflores ainsi que des hêtraies-chênaies	435	9260	Modéré	Forêts de Castanea sativa	Maintien de l'habitat, planté à l'étage de liaison entre les domaines méditerranéen et montagnard
Hêtraie du montagnard inférieur acidiphile à Houx (Ilex aquifolium)	63	9120	Modéré	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Ilici-Fagenion)	
Chênaie verte acidiphile mésoméditerranéenne à Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)	68	9340	Modéré	Forêt à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	Maintien de l'habitat.
Aulnaie-frênaie méditerranéenne à Osmonde royale (Osmunda regalis)	38	92A0	Fort	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	Grand intérêt patrimonial de cet habitat original qui présente une aire de répartition limitée.

Tableau n°1 : Habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000/ENS « Plateau de Montselgues »

Seize espèces listées dans la directive habitat dont la conservation nécessite la désignation de zone spéciale de conservation afin de protéger leurs habitats, ont été recensées sur le site.

La Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>
Murin de Schreiders <i>Miniopterus Schreibersii</i>	Rosalie des alpes <i>Rosalia alpina</i>
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>
Le Castor <i>Castor fiber</i>	La Loutre <i>Lutra lutra</i>
Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Petit murin <i>Myotis blythii</i>
<i>Orthotrichum rogeri</i>	<i>Buxbaumia viridis</i>

Tableau n°2 : Espèces naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000/ENS « Plateau de Montselgues »

1.2 Présentation du site, rappel des enjeux et objectif du Docug

Le site du Plateau de Montselgues couvre environ 4000 ha sur les communes de Montselgues, Malarce sur la Thines, Saint Marguerite Lafigère et Sablières ; pour une surface très réduite. Il se compose d'une mosaïque de milieux alternant landes, zones de pâtures, tourbières et zones boisées.

L'altitude élevée du plateau, supérieure à 1000 mètres, et la présence de sources pauvres en éléments nutritifs a permis l'installation d'une flore de milieux humides tourbeux au sein d'une lande rare et protégée qui font de ce site une zone exceptionnelle.

Ce secteur, qui conserve globalement un degré de « naturalité » élevé, englobe des zones humides d'intérêt biologique majeur autour de Montselgues, ainsi que des « serres » cévenoles abritant des milieux naturels contrastés. Il appartient géologiquement à la Cévennes granitique et schisteuse, domaine de la châtaigneraie, et s'échelonne entre 160 m d'altitude et plus de 1000 m à la corniche du Vivarais ou sur le plateau de Montselgues.

Ce large gradient se reflète dans la végétation, qui s'étage depuis le maquis méditerranéen jusqu'aux tourbières et prairies.

Le plateau de Montselgues est un plateau granitique entaillé par le ruisseau du Petit-Paris. Les milieux dominants sont les landes à Genêt purgatif et à Callune mêlées à des pelouses à Nard raide. L'avifaune est caractéristique avec le Bruant fou, le Bruant ortolan et dans les secteurs les plus ouverts l'Alouette lulu ou même le Pipit rousseline. C'est une zone de chasse privilégiée des rapaces diurnes : Circaète Jean-le-Blanc, Busard cendré... Beaucoup de ces landes sont pâturées par des ovins. On trouve également des zones rocheuses de divers types : chaos en "boules" localement, et surtout parois rocheuses en bordure est du plateau. Les plus hautes constituent des milieux favorables au Faucon pèlerin Aigle royal et au Hibou Grand-duc. Le Merle de roche peut se contenter de rochers de petite dimension. Les cours d'eau locaux sont favorables à la Loutre. On note également la présence de prairies dont certaines sont humides ; toutes ces prairies sont en général fauchées. La nidification de la Caille des blés y est attestée. L'agriculture joue un rôle essentiel dans le maintien de cette diversité paysagère. Sa disparition provoquerait à moyen terme la fermeture des milieux ouverts.

Ce site a bénéficié d'un projet LIFE, qui a notamment permis de tester différentes modalités de gestion des landes, de mettre en place des mesures conservatoires des tourbières (ouverture de milieux et corridors) et de réaliser des aménagements pilotes dans les anciennes mines de Sainte Marguerite Lafigère afin de protéger les colonies de chiroptères. A l'intérieur du périmètre Natura 2000/ENS, le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes met en œuvre un plan de gestion du réseau des tourbières du site.

Les enjeux du site sont les suivants :

Site ENS Montselgues Thines			
Enjeu 1	Préserver les zones humides	Objectif 1	Poursuivre la restauration des tourbières et leur gestion
Enjeu 2	Préserver les zones à enjeux	Objectif 2	Etablir et initier la mise en œuvre d'un plan de gestion du site ENS
Enjeu 3	Préserver les espèces avicoles patrimoniales	Objectif 3	Assurer le suivi des espèces emblématiques du site : aigle royal, vautours, busard cendré, bruant ortolan, ...
Enjeu 4	Engager les habitants dans un grand projet commun et transversal autour de la biodiversité	Objectif 4	Monter et mettre en œuvre une opération concertée de retour du chamois et du bouquetin
Enjeu 5	Concilier l'agriculture et la biodiversité	Objectif 5	Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité
Enjeu 6	Favoriser des espaces de libre évolution et le vieillissement des forêts	Objectif 6	Identification des zones forestières à laisser en libre évolution et conventionnement avec les propriétaires

Enjeu 7	Conserver et préserver les milieux aquatiques	Objectif 7	Développer les outils fonciers pour conserver les zones à enjeux sur la Thine
Enjeu 8	Sensibilisation grand public	Objectif 8	Sensibiliser visiteurs, habitants et élus à la biodiversité par le développement d'outil de médiation et de visites de site.
Enjeu 9	Sensibilisation enfants	Objectif 9	Sensibiliser 10 classes du territoire aux enjeux du site par le biais du dispositif école verte



Landes à genêt Plateau de Montselgues

II. Gouvernance du site Natura 2000/ENS « Plateau de Montselgues et vallée de la Thines »

Les décisions des actions et de l'animation à mener au cours de l'année seront prises par le comité de pilotage présidé par Monsieur Fournier. Des groupes de travail au sein de la commission environnement, tourisme et patrimoine de la communauté de communes seront réunis pour discuter des actions Natura 2000/ENS à mettre en œuvre.

Un travail étroit et également mené avec le technicien des ENS du département de l'Ardèche et du technicien Natura 2000 de la DDT de l'Ardèche.

La rédaction d'un document unique de gestion implique une co-présidence du site Natura 2000 avec une élue départementale représentant le site Espace Naturel Sensible il s'agit de Françoise RIEU FROMENTIN.

III. PROGRAMME D'ANIMATION 2022

Le programme d'animation 2022 est composé des actions suivantes :

- 1. Mise en œuvre de la contractualisation**
 - 1.1 Promotion / Recherche des contrats N2000
 - 1.2 Accompagnement des chartes N2000
 - 1.3 Accompagnement du PAEc
- 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles**
 - 2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions
 - 2.2 Participation/promotion de mesures administratives et réglementaires
 - 2.3 Participation / promotion de mesures foncières
 - 2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahier des charges, de formations
 - 2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat
- 3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique**
 - 3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet
 - 3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations
 - 3.3 Veille locale et alerte
- 4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques**
 - 4.1 Amélioration / compléments de connaissance sur le site
 - 4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures Expérimentales)
- 5. Communication, sensibilisation et information**
 - 5.1 Les outils de communication mis en œuvre
 - 5.2 Information sur le site naturel
 - 5.3 Projet scolaire
- 6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**
- 7. Gestion administratives et financière, gouvernance du site**
 - 7.1 Relations avec les services de l'état
 - 7.2 Relations internes
 - 7.3 Suivi financier rapport activité
 - 7.4 Comité de pilotage
 - 7.5 Réseau Natura 2000
 - 7.6 Formation

1. Mise en œuvre de la contractualisation

1.1 Promotion / Recherche des contrats N2000

Etant donné le peu de lisibilité sur les contrats Natura 2000 et la forte contrainte d'engager des propriétaires privées sur des actions non certaines, aucun contrat Natura 2000 n'a pu être contractualisé avec des propriétaires privés en 2022.

1.2 Accompagnement des chartes N2000

Concernant les Chartes Natura 2000, le document unique de gestion n'étant pas rédigé, il n'est aujourd'hui pas possible de faire signer des chartes Natura 2000 à des propriétaires.

Lorsque le document unique de gestion sera validé, l'ACCA de Montselgues, les communes du site sont intéressées pour signer la charte Natura 2000 relatif aux milieux ouverts.

1.3 Accompagnement du PAEc

Le site Natura 2000 était jusqu'alors concerné par le PAEc Montagne et pentes ardéchoises approuvé en 2016 porté par le PNR des Monts d'Ardèche et la chambre d'agriculture. Celui-ci arrivant à son terme une nouvelle mouture c'est mise en place en 2022. L'animatrice du site a donc participé à plusieurs réunions à savoir :

- le 10 février pour une présentation des nouvelles mesures (Annexe 1 : CR réunion) à l'ensemble des animateurs.
- le 28 mars, réunion avec l'ensemble des animateurs afin de discuter des mesures les plus intéressantes en fonction des sites et travail sur un rapport de présentation des enjeux de biodiversité de chaque site.
- le 2 mai, échange avec la chambre et les animateurs et proposition d'intervention des animateurs dans la démarche du PAEc et des MAEc.
- le 28 juin réunion permettant de faire un retour sur les mesures à faire apparaître dans le PAEc
- le 21 juillet avec les éleveurs une réunion a eu lieu pour préparer le PAEc
- le 7 Novembre afin que les animateurs prennent davantage en main les mesures et notamment la mesure protection des espèces une réunion a été organisée à Jaujac (Annexe 2 : CR réunion)
- le 8 décembre réunion auprès des éleveurs afin de leur présenter les nouvelles mesures du nouveau MAEc à Montselgues. L'animatrice du site a également présenté les enjeux du site Natura 2000. (Annexe 3 : diapo de enjeux sur le site lors de la réunion éleveurs pour les MAEc)

Aussi, les nouvelles mesures contractualisables sur le site Natura 2000 sont les suivantes :

- Mesures zones humides :
 - MAEC « MHU1 » Préservation des milieux humides
 - MAEC « MHU2 » Préservation des milieux humides + gestion pastorale
- Mesures protection des espèces :
 - MAEC « ESP1 » Protection des espèces
- Mesures Landes, prairies et parcours :
 - MAEC « PRA1 » Surfaces Herbagères et Pastorales
 - MAEC « PRA3 » Plan de gestion pastorale

Le nouveau PAEC s'intitule Mézenc-Vivarais et regroupe les 2 PAEc Sud et Nord. Le PAEc est porté par le PNR et la Chambre d'agriculture.

L'animatrice a participé à la mise en œuvre du PAEc Mézenc Vivarais et des MAEc contractualisable sur le site. Elle a également fait remonter les enjeux sur son site en rédigeant une note (Annexe 4 : Note d'enjeux agricoles)

Durant l'année 2022, il a été question que ces MAEc puissent être contractualisables sur les sites ENS. Ceci intéressait beaucoup d'éleveurs.

2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Dans le cadre de l'animation du document unique de gestion du Plateau de Montselgues et vallée de la Thines, la chargée de mission a mise en œuvre et suivi diverses actions liées à la mise en place du DOCUG.

2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

→ Financement ENS :

Les financements octroyés par le département sont cadrés par la convention Ardèche nature qui lie la collectivité avec le département dans le cadre de la gestion du site ENS. A ce titre, le département finance des actions répondant également aux enjeux du site Natura 2000. Ainsi, la chargée de mission a travaillé sur une nouvelle convention Ardèche nature pour 2022. Des échanges réguliers ont également eu lieu avec les services du département avec la révision du Schéma des Espaces Naturels Sensibles.

→ Financement ARS :

L'ARS a lancé un appel à manifestation d'intérêt sur la promotion des actions d'éducation et de promotion santé-environnement. Ainsi, afin d'avoir des financements complémentaires pour son projet école verte la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes à déposer un projet visant à faire sortir régulièrement les enfants dehors. (Annexe 5 : réponse AMI ARS)

2.2 Participation/promotion de mesures administratives et réglementaires

En 2022, la chargée de mission n'a pas été sollicitée sur ce point.

2.3 Participation / promotion de mesures foncières

Dans le cadre de la politique Espace naturel sensible du département de l'Ardèche la maîtrise foncière est un moyen de conservation des habitats naturels. Dans ce sens, une zone de préemption est effective sur le plateau de Montselgues.

Un partenariat avec la SAFER permet au département d'être au courant de toutes transactions foncières sur son site. Afin de juger de l'intérêt des parcelles à la vente présentes dans la zone de préemption ou sur le site, le département sollicite la chargée de mission du site afin qu'elle puisse juger de l'intérêt des parcelles à la vente.

Dans le cadre de la gestion des zones humides de Montselgues, l'animatrice du site a pris contact avec le propriétaire du Jou Est afin de savoir si il serait intéressé pour vendre. Cette demande n'a pas été concluante étant donné qu'il a refusé. Par contre il est intéressé pour réaliser les travaux de restauration à son propre compte.

2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahier des charges, de formations

En 2022, la chargée de mission n'a pas été sollicitée sur ce point.

2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat

Restaurer et maintenir un réseau de tourbières connectées entre elles

L'un des enjeux majeurs du site est la conservation du réseau de tourbière du plateau de Montselgues. La gestion des tourbières est menée par le conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes en partenariat avec la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes ».

Durant l'année 2022, un chantier de restauration hydrologique a eu lieu sur le secteur du Jou Ouest. Ce chantier de restauration hydrologique du secteur de la Jou-Ouest a été mené par la Maison Familiale et Rurale de Anse du 10 au 14/10/2022 par les classes de BTS GPN et Bac Pro (une quarantaine d'élèves). Des visites de suivi ont été réalisées par le Conservatoire Rhône-Alpes et l'animatrice du site à l'ouverture et à la réception des travaux. Ce chantier visait à ralentir et étendre les écoulements, à mettre en lumière les zones tourbeuses et à restaurer les mares bâties présentes afin de favoriser la circulation et la reproduction des espèces inféodées à ces milieux. Pour ce faire, les travaux suivants ont été effectués :

- Réhabilitation de l'ouvrage hydraulique par curage au 2/3 et réouverture (coupe de saule et d'alisier). Puis réfection de la partie endommagée du seuil hydraulique bâti en pierre sèche avec prélèvement des pierres dans le milieu
- Réalisation de trois seuils bois permettant l'agrandissement et la pérennisation d'un secteur de zone humide à Molinie. Le bois a été prélevé in situ, les rémanents ont été placés en bord de site afin de constituer des refuges pour la faune
- Restauration d'une mare par curage léger et nettoyages des abords (mare en amont de l'ouvrage bâti).
- Mise en lumière de l'ensemble du secteur de zone humide, par débroussaillage, dessouchage, abattage. Les rémanents ont été positionnés en bord de site, hors du secteur de zone humide.
- Trois mares ont été créées dans les secteurs propices en dessous de la ligne HT afin d'augmenter les surfaces en eau libre favorables à la faune.



Travaux de restauration tourbière du Jou Ouest.

Aussi, la poursuite de la gestion pastorale et du suivi a été effectué avec :

- sur le secteur des Narcettes le troupeau ovin et équin d'Alain COMBE et Marlène PENVERNE et le troupeau équin de Danyelle FAURE
- sur le secteur de Chabreuil, le troupeau caprin, ovin et équin de Grégory RANC.
- sur le secteur de Vernède et Rouveyrette, le troupeau ovin de Vincent RIEU.

Des points réguliers sont effectués avec le CEN, le département, l'animatrice du site et les éleveurs concernés par les tourbières afin de discuter ensemble des travaux à mener.

L'animatrice du site a effectué un travail bibliographique sur les tourbières boisées car à son sens la gestion des tourbières sur le plateau de Montselgues est trop interventionniste

d'ouverture et pourrait à terme avoir des répercussions sur l'assèchement de la tourbière. Des discussions doivent être menées lors du prochain groupe de travail tourbière.

En dehors de la gestion effectuée par le CEN, l'animatrice du site a réalisé des suivis de chantier des travaux de coupe sur la tourbière du Jou Ouest et sur la tourbière des Rouveyrettes. En effet, en dehors des zones humides des coupes d'éclaircie ont été effectués afin de redonner de l'espace à la lande sur ces deux tourbières.

Le pâturage mise en place sur les Rouveyrettes a été suivi cette année par la chargée de mission puisque des changements se sont opérés. A savoir, la mise en place d'un pâturage avec des vaches sur des ailes de saison différentes à savoir pâturage concentré sur une zone humide en été. Ceci induit une « explosion » de gentiane pneumonanthe.

Création d'une estive

Une estive a été créée sur le plateau de Montselgues en 2022. Cette estive s'est montée sous forme d'association appelée les bergers du vert. Elle est composée de deux personnes Vincent Rieu et Maité. Cette estive totalise 500 brebis. Elle a pâture les bords de piste DFCI et les zones humides dont Vincent Rieu à la gestion et également la tourbière des Narcettes. L'animatrice du site a effectué une visite bilan avec la chambre d'agriculture le 6 octobre, les résultats de pâturages sont au rendez-vous avec un impact visible sur la molinie.

3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet

Des projets nécessitant évaluation des incidences ont eu lieu sur le site en 2022 :

- El raid nature du Chassezac avec des recommandations établit pour avoir le moins d'impact possible sur la nidification de l'Aigle royal.
- El 1 permis de construire à Montselgues.

3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

En 2022, la chargée de mission a été mobilisé par la commune de Montselgues afin de donner un avis concernant le retrait demandé par la comcom Beaume Drobie de la partie du site ENS qui se situe sur la commune de Montselgues. Etant donné la faible superficie concernée et le peu d'enjeux, l'animatrice du site a donné un avis favorable.

Dans le cadre du plan pastoral territorial, l'animatrice du site doit émettre des avis quant aux projets déposés sur le site ENS/Natura 2000 du plateau de Montselgues. Une réunion a eu lieu le 28 Novembre afin de faire le bilan du PPT 2017-2022 et envisager le prochain PPT 2023-2027. L'animatrice du site a participé en visio à cette réunion en mettant en avant qu'il serait intéressant d'aborder la question du loup.

3.3 Veille locale et alerte

Dans le cadre du partenariat établi avec la FFME, l'animatrice du site a écrit un texte sur l'ENS et ces enjeux qui figurera dans le topo-escalade (Annexe 6 : texte ENS topo-Escalade).

Afin de suivre la fréquentation du site et notamment du sentier de randonnée sur la châtaigneraie un éco-compteur a été posé le 11 mai 2022. Il sera laissé sur un an afin d'avoir des données sur l'ensemble de cette période.

Enfin, dans le courant du mois de mai des échanges ont eu lieu entre la FFME, le service environnement du département et la communauté de communes à propos du site de Bloc d'escalade de Chamier. En effet, ce site avait fait l'objet d'une visite en 2018 mettant les services environnement devant le fait accompli du grattage des blocs. Une note de gestion avait été effectuée par l'animatrice du site leur demandant à minima de cartographier les blocs d'escalade déjà nettoyé, de faire réaliser une étude sur les lichens sur les blocs restants. (Annexe 7 : Positionnement ouverture site de Bloc). Malheureusement, en 2022 la FFME est revenu vers nous en rejetant nos propositions et indiquant qu'au vu des exigences demandées elle préférerait ne pas inscrire ce site en PDESI. En 2023, il serait important de renouer le dialogue avec eux et voir ce qui pourrait satisfaire l'un et l'autre des parties pour l'inscription de ce site.

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifique

4.1 Amélioration / compléments de connaissance sur le site

Améliorer les connaissances sur les oiseaux

Un couple d'Aigle royal niche sur la commune de Montselgues depuis 2015. Il est suivi par un réseau de bénévoles de la LPO et l'animatrice du site dans le cadre de la gestion du site Natura 2000/ENS animé par la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes. Après deux années d'échecs, un jeune aiglon est né en 2022.

Connaître le devenir des aiglons de Royal nés en Ardèche est une information cruciale.

Pour cela, une campagne de baguage a été organisée dans le cadre d'un programme personnel de suivi de l'Aigle royal de Christian ITTY. Cette opération s'effectue lorsque l'aiglon est âgé de 45 jours et est encore au nid en falaise.

Cette opération, assez délicate, a été réalisée le 6 juin par Florian Veau de la LPO détenteur d'une autorisation du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux avec la participation du département et de la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes.



Inventaire du Bruant Ortolan

En 2022, après une première campagne en 2021 une stagiaire a effectué un inventaire des couples de Bruant Ortolan sur le site. Ici, dans le secteur étudié, la population est composée d'au moins 15 mâles chanteurs et 6 femelles. Pour 12 mâles, il aurait 4 à 8 femelles donc 41,66 à 66,66 % de taux d'appariement. Ce taux est caractéristique des petites populations isolées d'oiseaux : les femelles se dispersent et ici, l'émigration est supérieure à l'immigration, il y a alors plus de mâles que de femelles. Ce faible taux n'est pas suffisant pour maintenir la population qui risque alors de disparaître. Des mesures de gestion pourraient permettre de la maintenir plus longtemps, mais elles risquent de ne pas être suffisantes si la population est isolée.

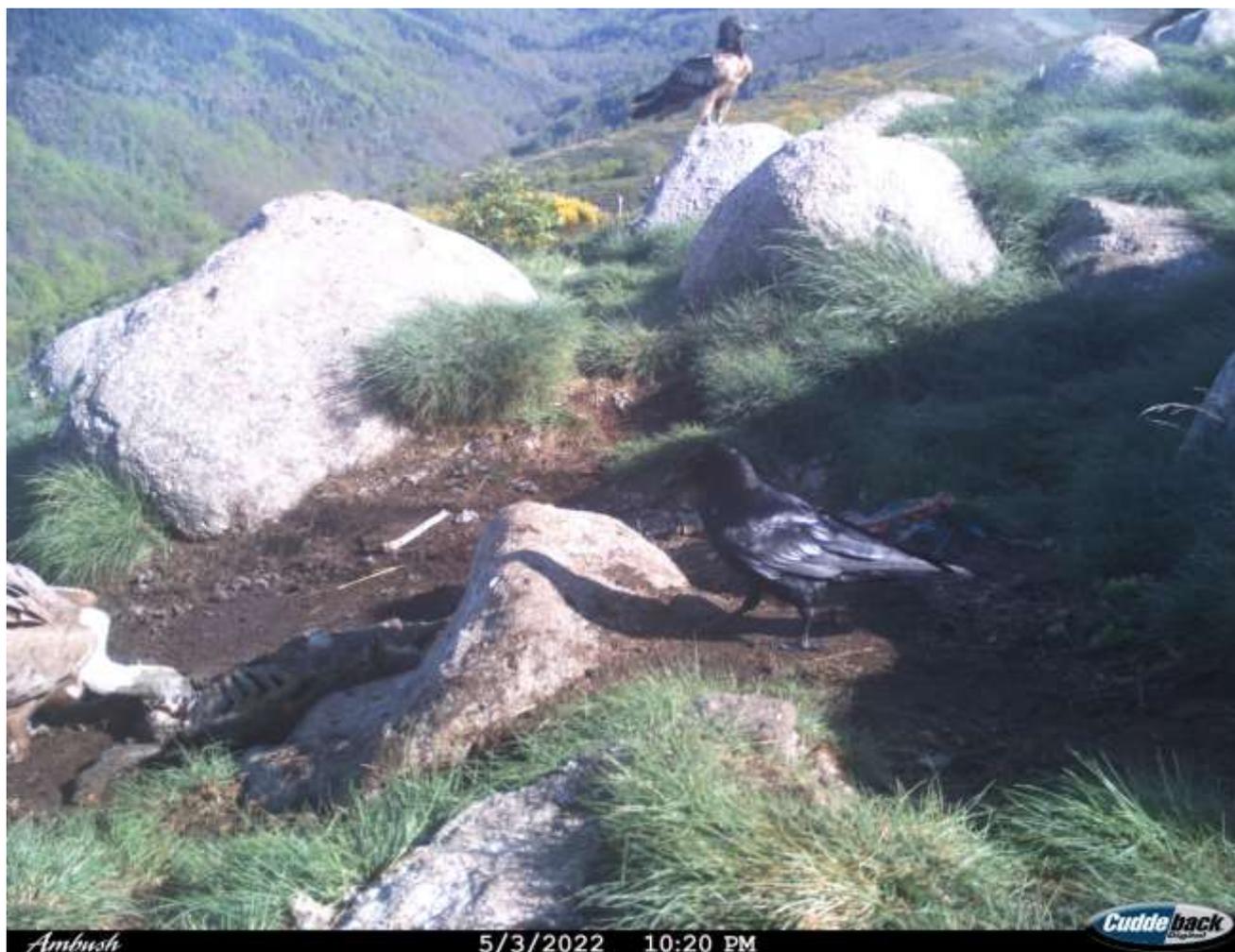
Un suivi régulier peut être intéressant à prévoir pour suivre l'évolution de la population de Bruants Ortolan du plateau.

(Annexe 8 : Inventaire du Bruant Ortolan sur le site Natura 2000/ENS du plateau de Montselgues)

Préservation des grands rapaces

En 2022, 1500 kg de carcasses ont été déposés par les éleveurs de la commune avec un pic au mois de mai. En termes de fréquentation par les oiseaux, les vautours sont davantage présents d'avril à septembre. Cette fréquentation n'est pas corrélée avec le pic de dépôt de carcasses qui s'effectue alors que les conditions de température sont moins favorables pour le vol des vautours. Les espèces qui ont fréquenté la placette en 2022 sont les suivantes : Vautour fauve, Milan royal, Vautour moine et le Gypaète Barbu pour la première fois le 3 mai 2022.

Le vautour de Ruppel a également été observé sur le site Natura 2000/ENS. L'animatrice du site suit chaque année les deux pièges photos présents sur la placette. Ainsi elle relève les pièges et trie les photos et les données. Ces données sont versées sur la base de données de la LPO. Elle réalise également l'entretien de la placette avec l'aide de la brigade verte (débroussaillage, brûlage des os).



Etat des lieux du lycopode inondé

Le Lycopode inondé est une plante herbacée vivace constituée de deux parties distinctes :

- une tige végétative rampante et courte (5-15 cm de long), parfois ramifiée ;
- des rameaux dressés de 5-10 cm de hauteur, non ramifiés, terminés par un épi distinct (mais assez peu différencié constitué de feuilles fertiles (sporophylle).

Ce petit lycopode circumboréal, protégé dans toute la France métropolitaine, est devenu rare dans la plupart des régions. Le Lycopode inondé est disséminé dans le Massif central. Le département de l'Ardèche compte 6 localités dont seulement 3 ont fait l'objet d'une mention depuis 2000. Le plateau de Montselgues constitue incontestablement le site ardéchois majeur pour le maintien de cette espèce. Par ailleurs, la situation géographique de ces populations, au contact du bassin méditerranéen, leur confère une originalité biogéographique. Aussi, il est paru pertinent d'effectuer un état des lieux des populations sur le plateau de Montselgues par rapport à l'état des connaissances. Cet état des lieux permettra d'effectuer des suivis bisannuels. (Annexe 9 : Rapport Lycopode Inondé).

Inventaire Ecrevisses à pattes blanches

Sur le site aucun inventaire des écrevisses à pattes blanches n'avait été jusqu'alors effectué sur les cours d'eau du site. Ainsi, avec l'aide de l'OFB l'amont de la Thines a été prospectés. Malheureusement aucune écrevisse n'a été trouvée.

Inventaire Mammifères

Afin de mettre à jour les formulaires ZNIEFF, la LPO avait pour mission d'effectuer des prospection terrain mammifères sur 2 ZNIEFF concernées par le site Natura 2000. Ainsi, la chargée de mission a donné des éléments de suivi des mammifères sur le site notamment le castor. Les prospections ont permis de mettre en évidence la présence de :

- belette ou hermine (sur crottes indifférenciables)
- chevreuil
- **cerf**
- lièvre
- mulot sylvestre
- renard roux
- **suspicion de putois d'Europe**
- sanglier
- castor
- loutre

Pêche électrique Thines

Dans le cadre des missions de la fédération de pêche de l'Ardèche des inventaires piscicoles sont réalisées tous les 5 ans sur le département. En 2022, une pêche électrique de comptabilisation des populations et des espèces a été effectués au niveau du Pont avant d'arriver au parking de Thines. La chargée de mission était présente. Les populations tendent à se dégrader avec des effectifs faibles. (Annexe 10 : Rapport d'inventaire Truite Fario).



Inventaire pie-grièche grise

En 2022, la LPO a lancé un inventaire des pie-grièche grise sur les secteurs de la région où sa présence semble probable. Ainsi, plusieurs carrés de suivis ont été donné sur Montselgues. L'animatrice du site a donc réalisé ce suivi en effectuant 1 point d'écoute sur chacune des 8 mailles 3 fois de suite du 1^{er} mars au 20 avril. (Annexe 11 : Protocole Pie-grièche grise). Ce suivi n'a pas permis de répertorier la pie grièche grise sur le site Natura 2000/ENS.

4.2 Mesures de suivi

Suivi des gites d'hivernages Chauves-souris

L'inventaire et le suivi des populations de Chiroptères fréquentant les galeries de mines de La Rouvière (et particulièrement la galerie Bernard) a d'abord été mis en œuvre dans le cadre du programme LIFE-nature 2005 n° LIFE05NAT/F/000135 "Préservation des landes, tourbières et chauves-souris du plateau de Montselgues et des vallées de la Borne et de la Thines". Les dénombrements réalisés durant ce programme Life ont mis en évidence l'occupation hivernale des diverses galeries par un total de près de 90 Petits rhinolophes (dont plus de 80% dans la galerie Bernard) faisant du lieu un site d'hivernage majeur pour l'espèce en Rhône-Alpes. Depuis ces mines font l'objet d'un inventaire régulier. Ce suivi a été effectué en 2022. (Annexe 12 : Suivi des populations des mines de la Rouvière)

En 2022, le suivi des gites d'estivage n'a pas été effectué.

Dans le cadre de ces missions, l'animatrice du site participe régulièrement à des webinaires organisés dans le cadre du PNA chiroptères notamment le 24 Novembre sur le sujet des parasites.

Suivi plaque reptile

Une étude sur les reptiles a été engagée en début d'année 2018 afin d'inventorier les espèces présentes sur le site naturel. En 2022, un suivi du réseau de plaque a été effectué avec Maxime un stagiaire herpétologue. Aucune nouvelle donnée.

5 Communication, sensibilisation et information

5.1 Les outils de communication mis en œuvre

Réseaux sociaux :

La chargée de mission a publié plusieurs actualités sur la gestion du site et notamment sur la nidification de l'Aigle royal.

Bulletin

La chargée de mission a fourni à la commune de Malarce sur la Thines un article sur le panneau de sensibilisation de Thines. Elle a également abondé l'article sur la page environnement dans le bulletin intercommunal de la communauté de communes et sur son site internet.

Des petits articles sur les sites naturels et leur préservation ont également été rédigés par la chargée de mission pour mettre dans le journal de l'office de tourisme.

Presse

Plusieurs articles de presse paru dans le Dauphiné libéré ont été écrit portant sur des actions menées par la chargée de mission sur le site. (Annexe 13 : Presse)

Une communication spécifique a été réalisé auprès de l'office de tourisme, sur les réseaux sociaux et à la radio pour les sorties estivales sur la tourbière.

Sac à dos nature

Pour inviter les familles qui empruntent le sentier des poètes de Malarce sur la Thines (du parking au village), la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes s'est associée à la Frapna pour réaliser un sac pédagogique contenant de quoi réaliser en autonomie plusieurs activités nature au fil du sentier. Des fiches pédagogiques apportent des informations sur les milieux naturels traversés, les espèces, quelques notions d'écologie ainsi que des activités ludiques à réaliser en famille. Une paire de jumelles, une loupe, une boussole, des mini-guides, etc. complètent ces fiches.



L'animatrice du site ENS "Plateau de Montselgues, landes et vallées de la Thine" et la coordinatrice pédagogique de la Frapna ont réalisé le contenu et la mise en forme de ces fiches en se basant sur les caractéristiques du sentier, les paysages et les milieux traversés. En imaginant quelles activités nature pourraient se dérouler sur 5 étapes au fil du parcours, les promeneurs sont invités à marquer plusieurs pauses pour réaliser des activités nature.

Le chemin exploré avec ce sac est de petite distance 2km il s'agit du chemin allant du parking au village de Thines. Le sac offre une balade pédagogique et amusante en famille.

A destination du grand public, du public scolaire ou dans le cadre des loisirs, ces 10 sacs à dos sont des outils de découverte autonome. Ces sacs à dos ont été conçus pour inciter à sortir dans la nature, en permettant de mettre en place des activités simples. (Annexe 14 : Fiches pédagogiques du sac à dos nature).

Les outils contenus dans ce sac ont été développés avec une association d'éducation à l'environnement la FRAPNA. Une affiche a été créée pour communiquer sur le sac à dos et diffusé largement sur les réseaux sociaux et à l'office de tourisme.

Les 10 sacs sont disponibles sur le stand les mardis tous l'été et hors saison auprès de l'office de tourisme et la médiathèque intercommunale.

Panneaux d'information Vallée de la Thines

Cette action a permis de créer et implanter un panneau deux panneaux de sensibilisation sur les enjeux environnementaux de la rivière Thine et aux menaces qui pèse sur elle. Ces panneaux ont été mis en place sur le parking du village de Thines et à l'entrée de la vallée non loin de la confluence avec le Chassezac.

Le parking de Thines est un lieu de passage important étant donné qu'aucun autre accès en voiture est possible pour aller au village de Thines. Le Village de Thines est accessible par plusieurs chemins de randonnée régulièrement empruntés, aussi bien des groupes de randonneurs, qu'un public plus familial. La pose de ce panneau sur le parking permet également de ne pas dénaturer l'espace naturel.



Un autre panneau a été mis en place sur la partie à aval de la Thine à l'entrée de la vallée.

Ce panneau permettra de mettre en évidence le fonctionnement de la rivière et la faune et la flore qui s'y trouve. Un message sur la fragilité de cet espace a également été apporté. Ce panneau est agrémenté d'illustrations effectuées gracieusement par Emilie Bergue.

Ce projet de panneau a été conduit par la chargée de mission ENS/Natura2000 du site, en partenariat avec la commune de Malarce sur la Thines et l'EPTB et, en s'appuyant sur des experts locaux (géologues, naturalistes, enseignants, ...). (Annexe 15 : Panneau de sensibilisation vallée de la Thines)

Film tourbière

Dans le même temps que le film sur les forêts anciennes, le PNR a souhaité réaliser un film sur les tourbières. L'animatrice du site a suivi une réunion sur ce sujet et proposé de venir filmer les sorties estivales sur Montselgues. Elle a également proposé de mettre un passage sur le changement climatique.

5.2 Information sur le site naturel

Flyer petits barrages :

En partenariat avec la FRAPNA Ardèche, un flyer portant sur les petits barrages de galets et leur impact a été édité. Ce flyer a été diffusé auprès des mairies du site ENS/Natura 2000.(Annexe 16 : Flyer petits barrages).

L'animatrice du site a participé à sa création et rédaction.

Sensibilisation estivale aux enjeux naturels du site :

- Un stand a été tenu ; chaque mardi du 19 Juillet au 16 Août ; par la chargée de mission du site et afin de sensibiliser les estivants à la faune et la flore. Ce sont plus 700 personnes qui ont bénéficié de cette action. Le stand placé sur le parking du village de Thines a permis de capter les personnes se rendant au village de Thines et celle allant se baigner. Les personnes étaient très souvent demandeuse d'information.

- sortie sur la tourbière des Narcettes

La communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes a repris l'organisation et la réalisation des sorties sur la tourbière des Narcettes. Autrefois organisée et effectuée par la Fage ces sorties payantes ne mobilisaient pas beaucoup de monde. Aussi, en 2022 via une prestation de service avec Thomas Fabre accompagnateur moyenne montagne connaissant très bien le territoire, six sorties ont été organisés tous les vendredis matin dans le courant du mois de juillet et d'août. Une sortie a été annulée pour cause de pluie et une autre n'a pas pu être effectué par Thomas non disponible à cette date et a été fait par la chargée de mission du site. L'ensemble des sorties organisées ont été très vite complet avec une moyenne de 25 personnes par sortie et beaucoup de refus. Ces sorties ont très bien marché avec bien plus de participants que lorsqu'elle été payante. Le public était majoritairement adulte locaux et estivants.



Fête de la science

Dans le cadre de la fête de la science, l'animatrice du site a organisé plusieurs événements.

Afin de sensibiliser plus largement un public non sensible, en 2022 il a été décidé de proposer un spectacle sur Montselgues sur le thème des zones humides. Ce spectacle intitulé la bête des marais a été joué par la compagnie la flamme et propose une réflexion sur le devenir des espaces biologiques sensibles dans un monde entièrement modelé par l'homme. Ce spectacle avait été créé sur un site ENS de l'Isère. Il est rejoué de temps en temps sur différents ENS.

L'histoire est celle d'une jeune fille Lise, capable de se transformer en grenouille, et qui le soir venu rend visite aux animaux du marais. Entre conte fantastique et fable écologique, la Bête du résivaudan sonde les profondeurs du marais et ses habitants, pour faire émerger leurs opinions et leurs inquiétudes. Le spectacle mêle les techniques marionnettiques qui prennent en charge tour à tour les différents plans de la narration.

Les Marionnettes géantes portent le merveilleux et racontent la rencontre de Lise-Grenouille, Triton et Raton dans le marais, tandis que le Théâtre de Papier met en scène le contexte historique.

Légende moderne traversée de problématiques contemporaines, au premier rang desquelles figure l'écologie.

Ce spectacle gratuit de 45 minutes a réuni une trentaine de personnes dans la salle des fêtes de Montselgues. Ce spectacle qui se joue normalement à l'extérieur a dû être joué en extérieur à cause du mauvais temps.



Aussi afin de sensibiliser plus globalement sur les milieux naturels et le changement climatiques, trois ateliers fresque du climat ont été organisés auprès des 3^{ème} du collège des Vans. La FRAPNA formée à cette méthode est intervenu dans le courant du mois d'octobre dans le cadre de la fête de la science sur le changement climatique. La fresque du climat permet de comprendre les causes et les conséquences du changement climatique. Basé sur les rapports du GIEC, la Fresque du climat, est un jeu de 42 cartes permettant grâce à l'intelligence collective d'un petit groupe encadré par un animateur, de retrouver les liens de cause à effet à l'œuvre dans le cadre du changement climatique.

A la suite de la création de la fresque une discussion s'est instaurée avec les collégiens pour trouver des solutions afin de moins produire de CO² et ainsi limiter et non stopper son augmentation sur la planète. Parmi celle-ci prendre son vélo, manger moins de viande, voyager en train, baisser le chauffage, ne pas mettre la clim.... Les sentiments que les changements climatiques procuraient aux jeunes ont également été discutés entre colère, révolte, tristesse et peur.

La fresque du climat effectuée par les collégiens a été exposée à la médiathèque intercommunale des Vans tout le mois d'octobre. Une restitution auprès des primaire sera fait par les collégiens le 29 novembre.



D'autres sorties ont été organisées par l'animatrice comme une conférence sur l'eau et le changement climatique, la visite du barrage de Malarce, une conférence sur le pastoralisme et le changement climatique. (Annexe 17 : Bilan de la fête de la science)

Création d'une plateforme d'observation des vautours :

Enfin, un projet est mené par la communauté de communes en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche portant sur la création d'une plateforme d'observation de la placette d'équarrissage. Cette action consistera à mettre en place une plateforme en bois surélevé pour l'observation et une longue vue sera disposé dessus. En 2022, un cahier des charges a été rédigé et envoyé à plusieurs prestataires. Une visite a été effectuée avec l'un d'entre eux le 20 octobre. C'est la SARL Bois et Via qui effectuera le chantier en 2023. (Annexe 18 : CCTP Plateforme d'observation)

5.2 Projet scolaire

- Ecole verte 2022-2023 :

En 2022, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes (CCPVC) a souhaité faire évoluer la formule « école verte » et propose une formule hybride entre sorties découvertes de la nature d'un espace naturel et la notion « d'école dans la nature » avec un site fixe : « le coin nature » qui devient régulièrement la salle de classe. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'animation des Espaces Naturels Sensible (ENS) du territoire et du projet de l'école du dehors de Agence Régionale de Santé (ARS).

Aussi à la rentrée scolaire 2022, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes a proposé d'accompagner cinq classes d'écoles de son territoire à expérimenter l'école dehors en prenant en charge l'intervention d'éducateurs à l'environnement. Ceux-ci accompagneront l'enseignant.e et les élèves régulièrement lors de leurs sorties afin de les aider à mieux appréhender l'environnement choisi et à en faire le support de leurs activités éducatives et pédagogiques.

Ces 5 classes sont accompagnées par des éducateur.trices à la nature sur 6 séances d'une demi-journée dans un coin proche de l'école tous les mois. A chaque sortie, la thématique santé-environnement sera abordée de façon concrète. Toutes les sorties nature se feront vers le « coin nature » et aux alentours de l'école pour explorer d'autres richesses de l'ENS.

Pour les classes ne disposant pas déjà d'un coin nature, la recherche de ce lieu a été effectuée en partenariat avec l'animatrice du site. Ce coin nature se verra riche de diversité et proche de l'école. Ce coin nature pourra être aménagé lors d'un chantier jeune. L'école maternelle et élémentaire de Les Vans a été accompagnée par l'animatrice du site afin de trouver un coin nature proche de l'école pour y réaliser les interventions et la classe dehors.

Afin de répondre aux enjeux de découverte de la biodiversité ces 5 classes seront également accompagnées sur un site Espace Naturel Sensible de la collectivité sur une demi-journée.

Enfin, une restitution finale du projet sera réalisée par les élèves ayant participé. Cette journée de restitution sera organisée dans un coin nature de l'une des écoles participantes. Un déplacement doux (vélo, marche) sera favorisé (lorsque cela est possible) pour que les enfants d'une école puissent se rendre dans l'espace de nature d'une autre école.

Un outil didactique sera réalisé par les classes afin de présenter leurs travaux menés au cours de l'année aux autres élèves. Parallèlement, une course d'orientation nature sera organisée sur le lieu.

L'accompagnement par la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes se fera sur l'année scolaire 2022-2023. L'éducateur.trice à l'environnement interviendra sur sept séances d'une demi-journée avec la classe : six séances dans le coin nature dédié ou proches de l'école, une séance dans un espace naturel sensible. Le transport vers l'espace naturel sensible et le coin nature de l'école sera pris en charge dans le cadre du projet.

A travers cet accompagnement, l'objectif de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est d'impulser une dynamique qui permette à l'enseignant.e de poursuivre l'école dehors à l'issue du projet, en autonomie, intégrant ainsi cette démarche durablement à sa pratique éducative.

Aussi, parallèlement à ces séances accompagnées par des éducateur.trices à l'environnement, la communauté de communes organisera plusieurs temps d'ateliers-formation sur la thématique santé-environnement en direction des professionnels de l'enfance et de la petite enfance. En 2022, une première formation a eu lieu sur l'Ambroisie afin d'apprendre à la reconnaître et savoir quoi faire en sa présence. Une formation aura également lieu sur comment faire école dehors avec les éléments de la nature et sur l'organisation de course d'orientation nature.

5 classes participent à ce projet à savoir l'école maternelle des Vans, l'école élémentaire des Vans, l'école élémentaire de Berrias, l'école élémentaire de St Paul le Jeune, l'école maternelle de Gravières.

Dans le cadre de ce projet, l'animatrice du site suit le rendez-vous des 4 saisons organisé par le collectif pétale 07. Ce rendez-vous a été créé pour les éducateurs à l'environnement qui accompagnent les enseignants à faire sortir des groupes d'enfants dans des lieux de nature de proximité, régulièrement tout au long de l'année.

- Journées d'animation :

La chargée de mission Natura 2000 est également intervenue auprès du secours catholique d'Ardèche afin de faire une sortie sur les rapaces.

Des projets avec le centre de loisirs des Vans et Saint Paul le Jeune sont développés tout au long de l'année. Dans ce cadre, la chargée de mission effectue ponctuellement des interventions sur la thématique environnementale auprès des enfants.

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions non contractuelles, la chargée de mission a tout au long de l'année eu de nombreux échanges, le plus souvent téléphonique, avec les divers partenaires techniques à savoir la LPO, la FRAPNA, le CBNMC, le PNR des Monts d'Ardèche, le CENRA, les mairies...

6 Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

La communauté de communes s'est engagée dans un projet d'éducation artistique et culturel en partenariat avec le département sur son territoire. L'outil proposé est une convention de trois ans, période durant laquelle le Département et ses partenaires soutiennent en ingénierie et financièrement les intercommunalités, pour développer le dialogue entre acteurs (culturels, éducatifs, sociaux...), entre services et habitants, et encourager la coopération et le développement de projets transversaux, grâce à une mission de coordination mobilisée par le territoire. Afin de mener des projets communs entre le service environnement gestion des sites Natura 2000/ENS et le service patrimoine mise en place de la convention EAC la chargée de mission a travaillé sur des actions transversales a ces deux politiques avec le chargé de mission délégué à cette politique.

En partenariat avec l'office de tourisme des Cévennes d'Ardèche, pour faire suite au projet Recreator, l'animatrice du site a suivi la mise en place de la stratégie de pleine nature. En effet, le développement des activités de pleine nature est devenu en quelques années un phénomène de société, qui depuis la crise du COVID connaît un engouement sans précédent. Il peut représenter pour le territoire, un véritable levier de transition économique et touristique. C'est également un vecteur de lien social, de bien-être et d'éducation à l'environnement si le territoire parvient à l'encadrer, le structurer et accompagner les initiatives locales. Il s'agit aussi de concilier pratiques de loisirs et activités économiques traditionnelles mais également préservation des espace naturels et du cadre de vie. Aussi, plusieurs réunions ont eu lieu sur cette thématique pour arriver à un programme d'actions. (Annexe 19 : programme d'actions stratégie de pleine nature)

Pour faire suite à la SAP (Stratégie des Aires protégés), l'animatrice du site a été questionné par la FRAPNA afin de mettre en avant les ripisylves de la Thines qui pourraient être concernées. Les décrets ont également été étudié par la chargée de mission afin de répondre au questionnement des élus.

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes a commencé la procédure de création du Projet de territoire par un séminaire le vendredi 3 juin 2022. Ce séminaire a réuni les élus et agents municipaux et intercommunaux du Pays des Vans en Cévennes auquel l'animatrice du site a participé.

La journée a commencé par une présentation des différentes compétences menées au sein de la collectivité par les 9 vice-présidents. Puis, un premier atelier a été proposé aux participants, répartis en 7 groupes. L'objectif de cet atelier était de discuter des points forts et faiblesses des 3 « zones » qui dessinent la Communauté de communes, à savoir : la zone montagne, la zone centre et la zone plaine. En fin de matinée, un bilan des points a été effectué par les rapporteurs désignés dans chacun des groupes. Après un repas partagé, les participants ont été répartis à nouveau dans 7 groupes. Cette fois dans l'objectif de discuter des liens entre la Communauté de communes et les communes. La journée s'est clôturée par un bilan de ce deuxième atelier par les rapporteurs désignés dans chacun des groupes.

Ces différents ateliers ont permis de faire ressortir des points clefs pour améliorer le cadre de vie du territoire, tels que : mutualiser davantage le matériel, les équipements mais également les formations, la santé et l'alimentation (circuit court) entre les communes, développer la communication, répartir davantage les services sur l'ensemble du territoire, devenir un territoire plus attractif pour les jeunes ou encore, développer un réseau de transport plus performant.

Dans le cadre de la réflexion stratégique autour de la révision du schéma des ENS, l'animatrice du site c'est rendu disponible afin de participer aux différentes réunions d'élaboration du SDENS, demandes d'informations, remonter de données....

Dans le cadre du réseau de tourbière, l'animatrice du site a participé à une visio sur les tourbières et le changement climatiques.

7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

7.1 Relations avec les services de l'état

Les relations avec les services de l'Etat ont lieu tout au long de l'année portant sur l'évolution du dispositif Natura 2000, les actions non contractuelles et les évaluations des incidences. Les relations avec le département sont également régulières afin de faire des points étapes sur les actions en cours et les actions à venir.

7.2 Relations internes

De nombreux échanges ont eu lieu avec le président du COPIL du site Natura 2000, la présidente du site ENS et en interne avec le président et le Vice-Président de la communauté de communes et lors des réunions de service.

Une réorganisation du service Natura 2000 a conduit à des modifications d'organigramme et de personnes référentes. Actuellement, la mission Natura 2000/ENS est rattachée au pôle technique et est sous la responsabilité de Thomas AILHAUD.

7.3 Suivi financier, rapport activité...

- Suivi des dépenses, élaboration du récapitulatif des dépenses 2022.
- Etablissement de la demande de paiement pour l'animation 2021 ainsi que pour les actions complémentaires.
- Etablissement des demandes de subventions/paiement pour les actions non contractuelles.
- Etablissement des demandes de subventions pour l'animation du poste du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
- Etablissement des demandes de paiement pour l'animation du poste du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- Reporting du temps de travail
- Rédaction rapport d'activité 2021
- Suivi du budget

7.4 Comité de pilotage

En 2022, il n'y a pas eu de comité de pilotage faute de date correspondant aux élus. Le COPIL aura lieu en 2023.

7.5 Réseau Natura 2000

Une journée de réseau-formation a été organisé le 9 juin 2022 portant sur la botanique avec le conservatoire botanique national du Massif central. Cette journée avait pour but de mieux connaître les plantes à enjeux sur nos sites.

Une autre journée-formation a eu lieu le 4 octobre avec l'ONF sur la reconnaissance et le marquage des arbres habitats. Cette journée a eu lieu à Mazan l'Abbaye. Elle a permis de faire du lien avec différents acteurs de la forêt ONF, CRPF, CEN, LPO, collectivités sur cette question des arbres habitats et leurs gestions dans les forêts.

7.6 Formation

La chargée de mission a effectué une formation de 3 jours en mai sur les chants d'oiseaux, dans le but de pouvoir réaliser des points d'écoute sur son site. Ceci consiste à un dénombrement de l'avifaune en un point où l'observateur reste stationnaire pendant 5 minutes exactement. Il note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, pendant cette durée. Toutes les espèces sont notées et on comptabilise les contacts d'individus différents. Ces résultats permettent de connaître l'évolution des populations nicheurs ou non nicheurs.

Cette formation effectuée par les écologistes de Leuzière a permis à l'animatrice du site de développer les compétences suivantes :

- Identifier quelques espèces d'oiseaux au chant
- Connaître les clés pour mieux identifier les oiseaux par le chant
- Comment et quand inventorier les oiseaux au chant

(Annexe 20 : Attestation de formation)